



Coopération décentralisée & développement économique international

La gastronomie et le terroir comme moteurs du rayonnement et de l'attractivité des collectivités territoriales

Vous souhaitez **développer l'action internationale économique de votre collectivité territoriale en capitalisant sur votre gastronomie et votre terroir renommés** ? Cette fiche-repère a été conçue pour vous ! Cités Unies France vous accompagne pour mieux comprendre les enjeux de l'action internationale sur le thème de la gastronomie et du terroir. Vous sont également proposés, via des QR codes, plusieurs exemples concrets de ce sujet.



L'action économique internationale des collectivités, qu'est-ce que c'est ?

Depuis quelques années, les collectivités territoriales s'intéressent de plus en plus au rôle que peut jouer la coopération décentralisée dans l'internationalisation de leur économie et l'attractivité de leur territoire. Selon



l'ARRICOD, « *l'AICT économique regroupe l'ensemble des actions internationales des collectivités à caractère économique, que l'on classifiera en trois ensembles : l'internationalisation des entreprises, la promotion du territoire et la coopération internationale économique*¹ ».

Vous souhaitez mieux comprendre les enjeux et pratiques de l'AICT économique ? Le guide de l'ARRICOD (auquel CUF a contribué) est directement disponible en scannant le QR code ci-contre !

Exemple de coopération décentralisée et d'internationalisation de l'économie

Conseil régional d'Occitanie – Conseil régional de Fès-Meknès (Maroc)

À travers leur partenariat, les Régions Occitanie et Fès-Meknès ont mis en place un programme de renforcement de capacités agricoles (Agrinova) ayant pour objectif d'être moteur de l'innovation et du développement socio-économique dans la Région de Fès-Meknès. Ainsi, le partenariat entre les deux collectivités, grâce à des formations, networking et capitalisations, participe au développement économique international des deux territoires.

Pour plus d'informations : <https://www.laregion.fr/Cooperations-europeennes-et-internationales>

¹ Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales. « L'action internationale économique des collectivités territoriales ». Publié en septembre 2018. URL : <https://www.rricod.fr/wp-content/uploads/ARRICOD-L'action-internationale-%C3%A9conomique.pdf>

La gastronomie et le terroir, reflets du patrimoine et leviers économiques

La gastronomie française et la richesse des terroirs constituent des marqueurs identitaires forts, porteurs de valeurs culturelles et de savoir-faire uniques. Leur reconnaissance à l'international contribue non seulement à renforcer l'image d'excellence de la France, mais aussi à stimuler des filières économiques locales créatrices d'emplois et de valeur ajoutée. Les collectivités qui mettent en avant leurs traditions culinaires et leurs productions agricoles s'appuient ainsi sur un patrimoine vivant qui devient un vecteur d'attractivité et de coopération. En valorisant conjointement leur patrimoine culinaire et leurs filières économiques, les collectivités françaises participent à une diplomatie de proximité qui associe attractivité, coopération et développement local. Gastronomie et terroir ne sont plus seulement des symboles culturels : ils deviennent des moteurs de coopération internationale, de création de valeur, d'emplois, et de rayonnement durable pour les collectivités territoriales françaises.



Un vecteur de développement durable et de transmission

La coopération internationale par la gastronomie ne se limite pas à la promotion des produits : elle inclut aussi la formation et la transmission des savoir-faire. Des projets associant lycées hôteliers français et écoles de cuisine étrangères favorisent la mobilité des jeunes et le partage des compétences. Dans le domaine agricole, les échanges autour des circuits courts, de l'agriculture durable et de la protection des indications géographiques renforcent la résilience économique des territoires et contribuent à la préservation du patrimoine alimentaire mondial. C'est ainsi que la commune de Thorey-Lyautey a signé un accord de coopération avec la commune d'Aït Sedrate Sahl Gharbia, à l'Est de Marrakech, dans la Vallée des Roses. Le projet vise à soutenir les communes dont les productions agricoles locales vernaculaires restent sous-exploitées, notamment au niveau de leur transformation.



Des actions internationales fondées sur le terroir et aux concrétisations multiformes

Voilà ci-dessous quelques exemples étayés lors de l'atelier des RAICT 2024 :

- Les ville et métropole de Dijon accueillent des événements d'ordre international au sein de leur Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (village italien, semaine du Japon) depuis 2022.
- Les villes jumelées de Nantes et Niigata ont organisé La Cantine de Niigata, événement gastronomique où un chef cuisinier de chaque commune ont préparé un menu japonais à quatre mains, et à partir de produits locaux nantais. Cela a permis non seulement l'échange avec les lycéens en filière professionnel, mais aussi de mettre en valeur le jumelage datant de 2009.
- Chambéry Solidarité International a élaboré un projet aux objectifs ambitieux : mobiliser les associations chambériennes à vocation internationale ou regroupant diasporas ; valoriser les diversités culturelles chambériennes en mobilisant diasporas ; proposer un autre regard sur les personnes immigrées grâce à la convivialité permise par cuisine ; rassembler les habitant(e)s autour des saveurs venues d'ailleurs et engager avec eux échanges sur la construction d'un monde plus juste, solidaire durable.



Cités Unies France vous accompagne :

- **Présidence de la DT** : Nadia Pellefigue, Vice-présidente Enseignement supérieur, recherche, Europe & international – Conseil Régional d'Occitanie
- **Référente Développement économique international** : Magali Combe
m.combe@cites-unies-france.org
- **Informations & agenda** de la Dynamique Thématique Développement : <https://cites-unies-france.org/-Dynamique-Developpement-economique->